

CYRIL LE PICARD RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'UNION DE LA COOPÉRATION FORESTIÈRE FRANÇAISE (UCFF)

Cyril LE PICARD, Président de la coopérative forestière du grand ouest (COFOROUEST) a été réélu Président de l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF) à la suite de la réunion de Conseil d'administration du jeudi 7 décembre 2017. C'est son 3^{ème} mandat à la tête de l'UCFF.

Un passionné de la forêt française

Personnalité incontournable de la filière forêt bois, Cyril LE PICARD est un passionné de la forêt française. Selon une stratégie de présence, d'écoute, d'ouverture et de compréhension des partenaires de la forêt et du bois, il est particulièrement investi à l'amont de cette filière et travaille au quotidien pour faire valoir son potentiel économique, écologique et sociétal.

Cyril LE PICARD est également Président de la Coopérative Forestière de l'Ouest (COFOROUEST) et du **Groupe Coopération Forestière** (GCF) depuis 2010. Reconnu pour son engagement et son rassemblement de la filière forêt bois française, il est depuis 2015 Président de l'interprofession nationale **France Bois Forêt**. Il est aussi depuis 2010, Président de **France Biomasse Energie** (Syndicat des Energies Renouvelables).

Cyril LE PICARD est Chevalier de l'ordre national du mérite agricole et Chevalier de la légion d'honneur.

Regrouper les sylviculteurs et le bois

Les entreprises de type coopératif, fortes de 120 000 propriétaires forestiers adhérents, 1^{er} reboiseur de France, souhaitent s'investir plus encore dans la gestion durable des forêts françaises en récoltant des bois certifiés. (NB : aujourd'hui 80% des bois commercialisés par les coopératives sont certifiés PEFC).

Avec l'UCFF, Cyril LE PICARD souhaite poursuivre le regroupement des sylviculteurs et à ce titre, la récente amélioration du PLFR et de la mesure DEFI Travaux, votée par les députés est tout à fait positive.

Les coopératives souhaitent poursuivre le rassemblement du bois, pour alimenter une industrie française compétitive. En produisant plus de 25% des volumes de la forêt privée, les coopératives constituent d'ores et déjà les 1^{ers} approvisionneurs groupés des industries du bois (BO, BI, BE). De plus, elles possèdent des marges de progression importantes du fait de leur capacité à s'organiser techniquement et de manière innovante.



Le Conseil d'administration de l'UCFF

M. **Cyril LE PICARD**, (COFOROUEST) Président.
M. **Yves RAMBAUD** (CFBL), Vice-président.
M. **Bertrand SERVOIS** (UNISYLVA), Vice-président.
M. **Charles-François WALCKENAER** (FORETS & BOIS de l'EST), Trésorier.
M. **Pierre-Olivier DREGE** (NORD SEINE FORET), Secrétaire.
M. **Henri de CERVAL** (ALLIANCE FORETS BOIS), Membre du bureau.
M. **Henri BATTIE** (COFORET), Membre du bureau.

M. Arnaud de CONTENSON (COFA), Administrateur.
M. Xavier de MASSARY (COFORAISNE), Administrateur.
M. Alexis BONNAL (FORET PRIVEE LOZERIENNE ET GARDOISE), Administrateur.
Mme Chantal DUPRE ZAKARIAN (UNISYLVA), Administrateur.

M. Hubert de PELET (ALLIANCE FORETS BOIS), Administrateur suppléant.
M. Gonzague de JARNAC (CFBL), Administrateur suppléant.
M. André VIEILLE (COFORET), Administrateur suppléant.
M. Patrick d'AUBIGNY (COFOROUEST), Administrateur suppléant.
M. Jacques MAGNE (FORET PRIVEE LOZERIENNE ET GARDOISE), Administrateur suppléant.
M. Patrice TILLET (FORETS ET BOIS DE L'EST), Administrateur suppléant.
M. Jean-Marc de la BEDOYERE (NORD SEINE FORET), Administrateur suppléant.

À propos de l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF)

Avec un chiffre d'affaires de 430 millions d'euros et 1 000 salariés, l'UCFF la 1^{ère} force économique de la forêt privée. Elle rassemble les coopératives forestières en France qui regroupent 120 000 producteurs forestiers adhérents, gèrent 2 millions d'hectares de forêts, produisent 7 millions de m³ de bois par an et qui sont les 1^{ers} producteurs de plaquettes forestières en France (600 000 tonnes).

Contacts presse : nicolas.jobin@ucff.asso.fr - 05 40 12 08 88.